



CONSEIL DES MINISTRES PLUSIEURS DOSSIERS À L'ORDRE DU JOUR

Page 3

NIGER

LE BILAN DES INONDATIONS S'ALOURDIT À 322 MORTS

Page 16

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5105 | Lundi 23 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INTEMPÉRIES

TROIS MORTS ET 12 PERSONNES SAUVÉES DANS LE SUD-OUEST DU PAYS EN 24 HEURES

Page 16

APPEL AU DIALOGUE NATIONAL

LES PARTIS SALUENT L'INITIATIVE

Page 3



RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

BELABED DONNE LE COUP D'ENVOI DEPUIS ALGER

Page 4



SAFEX

OUVERTURE À ALGER DU 6^e SIFFP AVEC LA PARTICIPATION DE PLUS DE 80 EXPOSANTS

Page 5

DOUANE

Un système d'information innovant au service des voyageurs

Un système d'information innovant au service des voyageurs et le dédouanement des véhicules est mis en place par les services des douanes.

Le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, a annoncé samedi à Alger que les services des Douanes s'engagent à mettre en place un système d'information dédié au traitement des voyageurs et des déclarations électroniques de devises, ainsi qu'au dédouanement des véhicules. Cette initiative vise à moderniser les procédures douanières et à améliorer l'efficacité des services, notamment l'interconnexion et la numérisation des services douaniers.

Lors d'une journée d'information sur l'interconnexion du système d'information des Douanes avec la plateforme numérique de la communauté portuaire (APCS), Bakhouche a précisé que ce nouveau système facilitera la délivrance des Titres de passage en douane (TPD) et diverses formalités douanières. Ce projet, qui a débuté en novembre 2023, va renforcer l'intégration des systèmes d'information des différents ministères concernés.

Autres avantages de la nouvelle plateforme numérique, le Général-major a souligné que cette interconnexion, dans le cadre du guichet unique, permettra d'accélérer les formalités et de promouvoir l'économie numérique en Algérie. Les essais préliminaires pour relier le système des douanes aux administrations telles que le ministère du Commerce et celui de l'Agriculture se poursuivront, avec un déploiement complet prévu pour le premier semestre de 2025.

En outre, 168.000 déclarations ont été enregistrées en un temps record.

Le nouveau système d'information des douanes, « ALCES », a déjà permis d'enregistrer 168.000 déclarations détaillées jusqu'en septembre, avec 70 % des déclarations traitées via cette plateforme tandis que 30 % l'étaient encore par l'ancien système « SIGAD ». Cela marque un tournant vers une gestion douanière plus efficace et transparente, tout en renforçant les mécanismes de contrôle contre la fraude et la contrebande.

R.N.

IMMIGRATION CLANDESTINE

2 réseaux démantelés à Tipaza

2 réseaux d'immigration clandestine démantelés à Tipaza par les forces de sécurité.

PAR ROSA CHAOUI

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine, relevant du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tipasa a arrêté, dernièrement, 19 suspects, dont 6 faisant partie de deux réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime. 19 Arrestations dans la lutte contre le trafic de migrants. Selon un communiqué de la cellule de communication au niveau de la Sûreté de wilaya de Tipasa, les 19 personnes en question ont été interpellées lors de deux affaires distinctes. Des informations sont parvenues aux services de la Sûreté de wilaya faisant état de la préparation de traversées clandestines via la voie maritime à partir du littoral de Douaouda et Gouraya.

C'est sur la base de ces renseignements que les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine ont réussi à démanteler les deux réseaux et arrêter les organisateurs des traversées clandestines. Toutefois, les investigations entreprises par les hommes en bleu ont révélé que les suspects sont impliqués dans des affaires d'escroquerie sur d'autres victimes en



exposant leur vie au danger. En effet, les criminels arrêtés ont extorqué des sommes d'argent à leurs victimes en utilisant un traquenard monté de toutes pièces. Ainsi, les criminels impliqués dans ces deux affaires promettaient à leur victimes de les associer dans les traversées clandestines. Les enquêtes menées dans ce sens ont permis de récupérer

deux embarcations équipées d'un matériel et d'instruments sensibles, notamment deux appareils de communication sans fil, une boussole marine, 5 réservoirs, 330 litres de carburant, 56 millions de centimes en monnaie nationale et 4.227 euros. L'ensemble des suspects arrêtés ont été présentés à la justice.

R.C.

SÛRETÉ NATIONALE

Hausse des appels au numéro vert de la police

Hausse des appels au numéro vert de la police par les citoyens.

Les 3 numéros verts mis de la Sûreté nationale ont enregistré une forte demande de la part des citoyens ces derniers mois. Le bilan de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou révèle que les numéros verts 104, 15.48 et 17 ont reçu et traité 4.310 appels via leur call

center. Ce chiffre, transmis par la cellule de communication, représente une moyenne quotidienne de 140 appels.

Parmi ces appels, 2.553 concernaient des interventions ou une assistance, 944 étaient liés à des demandes de renseignements et d'orientation routière, 18 signalaient un vol, et 31

faisaient état d'accidents de la circulation.

Les 753 appels restants portaient sur diverses préoccupations, notamment des problèmes de sécurité. L'utilisation fréquente de ces numéros verts témoigne de la confiance des citoyens envers la police.

R.N.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES

Neutralisation d'un réseau de trafiquants de psychotropes à Djelfa

Un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de substances psychotropes a été démantelé et plus de 44.000 comprimés psychotropes ont été saisis par la Brigade de lutte contre le trafic de drogues de la Sûreté de wilaya de Djelfa, en coordination avec l'Inspection locale des Douanes, a-t-on appris, samedi, de la cellule de

communication de ce corps sécuritaire. Inscrite dans le cadre des efforts de lutte contre la vente et le trafic illicite des substances psychotropes, l'arrestation de six (6) personnes a permis la saisie de plus de 44.563 comprimés psychotropes et de quatre (4) véhicules utilisés dans le transport de ces drogues, a ajouté la même source.

A cela s'ajoute la saisie d'un montant de près de deux (2) millions de DA, issu des revenus de vente de ces substances.

Les suspects arrêtés ont été déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

R.N.

APPEL AU DIALOGUE NATIONAL

Les partis saluent l'initiative



L'appel du président de la République pour un dialogue national inclusif trouve un écho chez certaines formations politiques. Le MSP, FFS, PT et le parti Talaie el Houriat sont pour l'heure les premières formations politiques qui saluent cette initiative.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans un communiqué, le parti de Hassani Chérif a indiqué que « ce dialogue national inclusif ne doit pas être comme les tentatives précédentes » en poursuivant que « l'objectif est de construire une vision consensuelle pour l'Algérie ».

Le MSP souligne la « nécessité de revoir le cadre législatif régissant la vie politique et en particulier la loi électorale ». Pour le parti des travailleurs, « ce dialogue doit impliquer tous les Algériens ». Pour le FFS qui salue cette démarche « ce

dialogue doit être précédé par des mesures d'apaisement et de grâce ». Le parti Talaie el Houriat a souligné dans un communiqué que « cette initiative est à saluer en vue de tracer la voie pour incarner la véritable démocratie ». Même appréciation chez le FLN et le Front El Moustakbal qui ont soutenu le Président dans sa candidature.

Pour le vieux parti « c'est une consécration de la démocratie participative » alors que le Front El Moustakbal « ce dialogue va consolider le front intérieur pour préparer l'avenir le chemin de demain ». Les autres formations ne sont pas restées en rade. Jil El Jadid de Djilali Sofiane a déclaré que « dialogue va préparer le chemin de demain pour une démocratie effective qui doit faire un unanimité parmi la classe politique ».

L'engagement du second mandat

Au lendemain du discours d'investiture du Président de la République qui a appelé à la consécration de la « véritable démocratie », la réaction des partis politiques a été saine puisqu'elle a transcendé les clivages et rivalités. Même Zoubida Assoul

qui a été exclue des élections faute de signatures, a considéré dans une déclaration que « le dialogue est un pas vers l'avant ». Pour le parti TAJ « il s'agit de préparer l'avenir » dans un contexte de profonde réforme institutionnelle. Le Chef de l'Etat a permis que toutes les garanties seront mises pour réussir cette initiative » en précisant que « des contacts seront intensifiés avec les forces vives de la nation en vue d'édifier une démocratie qui donnera le pouvoir à celui qui le mérite ».

Cela revient à dire que le Président veut garder un cap serein sur un engagement dont il a fait une priorité durant sa campagne électorale. Ce n'est pas une promesse qui a été rabâchée à maintes reprises, mais un fait notable qui veut débarrasser l'Algérie de ses scories, en commençant par « l'argent sale » pour le financement de l'activité politique.

Le Président Tebboune a promis également « un nettoyage de la classe politique » avec de nouveaux garde-fous et mettre la jeunesse dans l'accès à la vie politique et les institutions afin qu'elle ne soit plus « marginalisée » ou mise de côté.

F. A.

CONSEIL DES MINISTRES Plusieurs dossiers à l'ordre du jour

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un exposé commun sur les conséquences des récentes intempéries et à des exposés concernant la rentrée scolaire, universitaire et sociale, indique un communiqué de la Présidence de la République.

« Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un exposé commun sur les conséquences des récentes intempéries et à des exposés concernant la rentrée scolaire, universitaire et sociale », lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

PARLEMENT

Ouverture lundi de la session ordinaire 2024-2025

La session ordinaire 2024-2025 des deux chambres du Parlement s'ouvrira lundi, indique dimanche un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La séance d'ouverture débutera au siège de l'Assemblée populaire nationale à 09h00, sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée, précise la même source.

L'ouverture de cette session ordinaire intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement.

Attaf s'entretient à New York avec plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a eu, samedi à New York, des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues de pays frères et ce, dans le cadre de sa participation aux travaux de la semaine de haut niveau de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a indiqué un communiqué du ministère. Attaf s'est entretenu, à cette occasion, avec le ministre des Affaires étrangères, de l'Emigration et des Expatriés de la République arabe d'Egypte, M. Badr Abdelatty, le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du royaume hachémite de Jordanie, Ayman Al-Safadi, la ministre d'Etat des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Thérèse Kayikwamba Wagner, ainsi que le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Soudan du Sud, Ramadan Mohamed Abdallah Gok, a précisé le communiqué.

« La rencontre de M. Attaf avec son homologue égyptien a permis de coordonner et de concerter sur les principales questions

et causes inscrites à l'ordre du jour de l'AG, en sus d'examiner les voies et moyens de mobiliser les efforts des pays arabes pour apporter davantage de soutien à la cause palestinienne au niveau de l'ONU », selon la même source qui a affirmé que les deux ministres avaient « discuté de certaines échéances prévues sur le double-plan bilatéral et continental ».

Le ministre a examiné avec le vice-premier ministre jordanien « les développements dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que dans la région du Moyen-Orient en général », face à la poursuite de la guerre génocidaire dans la bande de Ghaza et à l'obstination l'occupation israélienne qui poursuit son escalade sur plusieurs fronts. Les deux parties ont également discuté des moyens à même de « permettre à la cause palestinienne d'obtenir davantage de soutien au niveau international lors de cette session de l'AG » outre les perspectives de renforcement des relations algéro-jordanaises en vue des prochaines échéances bilatérales », ajoute le communiqué. En outre, la rencontre avec le ministre des Affaires étrangères de la République

démocratique du Congo, a été « consacrée à l'examen des développements de la crise dans la région Est de ce pays frère et des efforts visant son règlement par les voies pacifiques dans le cadre de l'approche du Conseil de sécurité ».

Les deux parties ont également « examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale et ont échangé leurs points de vue sur plusieurs dossiers abordés au sein de l'UA ».

Avec le ministre des Affaires étrangères du Soudan du Sud, M. Attaf a « passé en revue les développements de la situation

intérieure de ce pays frère, ainsi que les voies permettant à l'Algérie d'accompagner et de soutenir ce pays dans le processus de maintien de la paix et de renforcement de la stabilité, aussi bien à travers la consolidation de la coopération bilatérale en matière de formation des ressources humaines, que via les cadres multilatéraux découlant de la position de l'Algérie en sa qualité de membre du Conseil de sécurité de l'ONU et du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (C5) », conclut le communiqué du ministère.



RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Belabed donne le coup d'envoi depuis Alger

C'est hier dimanche dans la matinée que le premier coup de cloche de cette année scolaire a sonné au niveau des différents établissements scolaires de tout le pays. En effet, c'est la rentrée des classes, et les élèves des différents cycles scolaires (primaire, moyen et secondaire) à travers le territoire national ont rejoint les bancs d'écoles.

PAR IDIR AMMOUR

Pour les uns en particuliers les lauréats et les admis, c'est la continuité du processus scolaire après des vacances scolaires bien mérités, pour les redoublants, c'est l'occasion de se racheter, mais pour les plus petits, il s'agit d'une nouvelle expérience à laquelle ils doivent s'adapter. A l'occasion, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a supervisé le lancement officiel de cette année scolaire 2024-2025 à l'école primaire Ould Aoudia Salah à Ben Aknoun, Alger. À cette particularité, le ministre a assisté à une partie du cours inaugural de cette année scolaire, dont le thème choisi est «la sécurité routière», en raison du rôle crucial que joue l'école dans la sensibilisation aux dangers liés aux accidents de la route. Le département du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, se dit «optimiste» pour la rentrée scolaire de cette année. Il affirme ainsi que la préparation de cet événement majeur a débuté depuis des mois déjà. Un travail de longue haleine pour assurer les meilleures conditions possibles à plus de onze millions d'élèves à travers l'échelle nationale. Selon les chiffres du ministère précisés annoncés par le ministre de l'Éducation, le nombre d'élèves qui ont rejoint les bancs de l'école dans le cadre de la rentrée scolaire 2024-2025 dans les écoles primaires, CEM et lycées de tout le territoire national est de l'ordre de 11 709 830 élèves. Le ministre de l'Éducation a



révélé que 604 nouveaux établissements éducatifs, comprenant des lycées, des collèges et des écoles primaires, ainsi que des classes supplémentaires, ont été attribués pour renforcer les infrastructures d'accueil à travers tout le pays.

Quant à l'encadrement, cette rentrée scolaire sera encadrée par 1 019 509 personnels, dont 611 727 enseignants et 5 465 administrateurs. Afin d'assurer la bonne mise en œuvre des nouveaux programmes, les inspecteurs, les enseignants et les directeurs d'établissements bénéficieront de formations et des sessions de formation seront également dispensées aux nouveaux enseignants lauréats du dernier concours de recrutement. Dans le cadre de la solidarité, le ministère poursuit son processus de numérisation et la mise en œuvre de la charte d'éthique du secteur de l'éducation.

Comme chaque année, l'Etat consacre aux actions de soutien à la scolarité un budget conséquent et des efforts soutenus en vue d'assurer l'égalité des chances et l'équité entre tous les élèves et garantir leur scolarité dans de bonnes conditions, à travers

notamment les mesures suivantes : l'allocation de scolarité, la gratuité du manuel scolaire, l'alimentation scolaire, le transport scolaire et la santé scolaire. Toujours dans le même sillage, le ministre de l'Éducation nationale, a tenu à rassurer les établissements scolaires touchés par les inondations dans les wilayas du Sud du pays. D'après le même responsable, des projets ont été inscrits et des mesures ont été prises pour garantir le retour des élèves au niveau des écoles.

Par ailleurs, M. Belaabed a dévoilé une grande nouveauté pour cette année concernant l'examen d'évaluation des acquis pour le cycle primaire, en assurant que les élèves de l'ensemble des niveaux du cycle primaire seront concernés cette année par ce test.

M. Belaabed a assuré enfin que des nouvelles mesures ont été appliquées cette année afin de limiter le phénomène de l'absentéisme scolaire particulièrement au cours du troisième trimestre. Poursuivant son intervention, le ministre de l'Éducation nationale a assuré que la nouvelle loi fondamentale sur les statuts et le

régime indemnitaire des corps spécifiques de l'éducation nationale sera prochainement présentée devant le conseil des ministres : « Ce projet de loi compte de nombreux acquis au profit des travailleurs du secteur », a-t-il assuré.

Par ailleurs et concernant le recrutement des diplômés des écoles supérieures des enseignants, le même responsable a assuré que ces derniers sont prioritaires. M. Belaabed qui s'est félicité concernant le processus d'introduction de la langue anglaise dans le cycle primaire en affirmant que d'excellents résultats ont été enregistrés, a tenu à rassurer les parents d'élèves en soulignant que des mesures ont été appliquées pour l'allègement des cartables et le réaménagement des programmes scolaires, et ce, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. « Pour cette année, près de 1700 écoles primaires ont été équipées de tablettes. Le chiffre global d'établissements scolaires dotés de cet équipement passe désormais à l'ordre de 5000 écoles », a-t-il assuré.

I. A.

Près de 12 millions d'élèves rejoignent aujourd'hui les bancs de l'école

Près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) rejoignent, dimanche matin, les bancs de l'école à travers le territoire national.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, donnera le coup d'envoi de l'année scolaire 2024-2025 depuis l'école primaire Salah-Ould Aoudia dans la commune de Ben Aknoun (Alger), où il assistera au cours inaugural consacré, cette année, à la sécurité routière eu égard au rôle important que joue l'école dans la sensibilisation aux risques liés aux accidents de la route.

En prévision de ce rendez-vous, le ministère de l'Éducation nationale a pris plusieurs mesures pédagogiques, dont la restructuration des matières et des horaires pour les première et deuxième années du cycle de l'enseignement primaire dans le cadre de la démarche visant à alléger le programme scolaire au profit des activités culturelles, sportives et artistiques, en vue de développer les aptitudes des élèves dans ces disciplines.

Il s'agit d'inculquer aux élèves les connaissances fondamentales, notamment

linguistiques et en mathématiques, les aptitudes manuelles et techniques dont ils ont besoin, les valeurs religieuses et morales, ainsi que l'éducation physique.

A ce titre, le ministre de l'Éducation nationale avait annoncé que le volume horaire des activités sportives et artistiques dans le cycle primaire passera de 7% à 20%, par l'ajout d'une heure d'éducation sportive, soit un total de deux heures par semaine, et de 45 minutes d'éducation artistique, soit un total d'une heure et demie par semaine, alors que l'apprentissage des mathématiques sera, lui, renforcé par l'ajout de 30 minutes par semaine.

Ainsi, le secteur a fixé la nouvelle grille des matières et des horaires dans le cycle primaire à 21 heures par semaine, réparties comme suit : 11 heures pour la langue arabe, 5 heures pour les mathématiques, une heure et demie pour l'éducation islamique, une heure et demie pour l'éducation artistique et deux heures pour l'éducation physique et sportive.

A noter qu'un total de 1.700 écoles primaires seront, cette année, dotées de tablettes numériques, portant ainsi à 5.000 le nombre d'écoles équipées de cet outil

au niveau national. Le programme de la langue anglaise sera étendu avec l'introduction de cette matière en cinquième année primaire, en sus de la généralisation de l'éducation préscolaire.

Cette année également, l'Etat continuera à promouvoir les filières mathématiques et math-techniques, en encourageant l'orientation vers celle-ci, en tenant compte du profil des élèves orientés.

Cette rentrée scolaire verra aussi l'extension de l'enseignement de la langue amazighe et de l'ouverture de classes préparatoires, en concrétisation du principe d'égalité des chances et d'équité entre les différentes régions du pays.

Concernant les nouvelles infrastructures, un total de 604 établissements éducatifs seront réceptionnés à travers le pays, dont 354 écoles primaires, 162 CEM et 88 lycées, ainsi que 459 cantines scolaires. S'agissant des manuels scolaires, le ministre a ordonné le lancement de la vente des livres via la plateforme de l'Office national des publications scolaires (ONPS), en veillant à prendre toutes les mesures pour assurer sa disponibilité dans les établissements éducatifs.

La rentrée scolaire 2024-2025 en chiffres

Voici les chiffres relatifs à la rentrée scolaire 2024-2025 présentés par le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, qui a donné, dimanche à Alger, le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire :

- Nombre d'élèves au niveau national : 11.709.830 ;
- Nombre d'établissements scolaires : 29.415 ;
- Nombre d'établissements scolaires réceptionnés : 604, dont 354 écoles primaires, 162 CEM et 88 lycées.
- Nombre de cantines scolaires réceptionnées : 459 ;
- Nombre d'encadreurs : 1.019.509, dont 611.727 enseignants et 5.465 agents administratifs.
- Nombre de manuels scolaires distribués : 80 millions d'exemplaires.
- Taux d'élèves bénéficiant des manuels scolaires gratuitement : 40% ;
- Numérisation : 1.700 établissements équipés de tablettes numériques.

ENERGIE RENOUVELABLES

Le CDER obtient l'accréditation relative aux chauffe-eaux solaires

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a obtenu, dimanche, une accréditation délivrée par le l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), permettant à son laboratoire d'évaluer les qualités techniques et les performances thermiques des chauffe-eaux solaires.

PAR CHAHINE ASTOUATI

La cérémonie de remise de cette accréditation, conforme à la norme internationale ISO/CEI 17025/2017, s'est déroulée au siège du CDER, faisant du laboratoire le premier de la région à atteindre ce niveau de certification. Concrètement, elle permet au laboratoire d'évaluer les performances thermiques des capteurs et des systèmes solaires, de caractériser leur fiabilité et leur durabilité dans des conditions réelles les plus défavorables et de vérifier si les produits testés répondent aux normes et aux standards internationaux en vigueur.

A cet effet, et grâce à cette accréditation, le laboratoire est désormais en mesure de réaliser des tests, conformes aux normes internationales, garantissant la qualité et la performance des chauffe-eaux solaires, affirmant, ainsi, l'engagement du CDER à respecter les normes les plus élevées en matière d'efficacité énergétique et de technologies solaires



respectueuses de l'environnement. Intervenant à cette occasion, le directeur du CDER, Noureddine Abdelbaki, a qualifié l'événement d'«important», concrétisant la stratégie du Centre visant le développement des énergies renouvelables en Algérie. La directrice générale d'Algerac, Wafa Boulesnane, s'est félicitée de cette accréditation, reflétant « l'engagement du secteur vers l'excellence et le respect des hauts niveaux des standards internationaux en la matière », en affirmant que cette qualification « conforte le consommateur et le secteur des énergies renouvelables ».

Présent à l'évènement, le directeur du développement technologique de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement tech-

nologique (DGRSDT) auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, Djilali Tassalit, a estimé que cette accréditation « encourage d'autres laboratoires à œuvrer pour obtenir des certificats d'accréditations couronnant leurs travaux et recherches ». Elle permet aussi, ajout-il, d'établir des collaborations avec diverses entités et la création de micro-entreprises dans ce secteur, générant, ainsi, de la richesse qui appuie l'économie nationale. La cérémonie a également été l'occasion pour présenter la stratégie marketing du CDER et de ses collaborations avec les différents organismes et entreprises nationaux dans le domaine des énergies renouvelables.

C.A.

INNOVATION

La « SATIM » accompagne un «Hackathon» du club scientifique de l'Université de Blida

La Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) a accompagné un «Hackathon» organisé par le club scientifique «IT Community» de l'Université Saâd-Dahlab de Blida en vue d'encourager l'innovation et le développement technologique au sein de la communauté étudiante, a indiqué un communiqué de la compagnie.

Cette compétition, sponsorisée par la SATIM en partenariat avec la Banque de développement local (BDL) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a été organisée par le club scientifique «IT Community» de l'Université de Blida du 19 au 21 septembre courant au niveau du «Higher Institute of Sciences» de Bordj El-Kiffan, a précisé la même source.

Cet évènement s'inscrit dans « une

démarche proactive visant à encourager l'innovation et le développement technologique au sein de la communauté étudiante », a ajouté le communiqué.

Le Hackathon «Hackwave» a offert aux participants une expérience immersive où l'imagination et la technologie se rencontrent. Les équipes ont eu l'opportunité de collaborer, de partager des idées et de développer des projets concrets qui répondent aux problématiques relatives aux processus de SATIM, a fait savoir également la société.

Dans ce cadre, les participants se sont lancés dans des défis stimulants, exploitant leur expertise pour résoudre des problèmes complexes rencontrés par la SATIM, visant à automatiser les systèmes et repousser les frontières de la technologie. Selon la société, cet évènement s'est déroulé dans une ambiance « électrique et un esprit col-

laboratif », soulignant que « les équipes étaient orientées, soutenues et coachées par des ingénieurs expérimentés de la SATIM, démontrant ainsi la volonté de faire évoluer l'écosystème numérique local, en supportant l'émergence de nouvelles idées, ainsi que des jurys experts de la société évaluant les solutions innovantes répondant aux optimisations des processus ». Le club «IT Community», fondé en 2016 par des étudiants passionnés de l'Université Saâd-Dahlab de Blida, a pour mission de promouvoir l'informatique et les technologies numériques, l'intelligence artificielle et le data science. Cette année, il a organisé la deuxième édition de son Hackathon où les participants ont eu l'occasion de relever des défis autour de thématiques spécifiques, a-t-on rappelé de même source.

R.N.

ASSURANCES

« El Djazair Takaful » entame la distribution de son excédent d'assurance au profit des assurés

La compagnie d'assurance «El Djazair Takaful» a entamé la remise des chèques représentant l'excédent d'assurance au profit des entreprises et des particuliers assurés, une opération qui se poursuivra dans les jours à venir pour inclure tous les participants concernés, a indiqué un communiqué de cette compagnie.

« Après la clôture de l'exercice 2023 et la réalisation par le fonds des participants d'un excédent de près de 23% du total des cotisations dues, au titre de l'année 2023, El Djazair Takaful a entamé au cours de cette semaine la remise des chèques d'excédent d'assurance au profit des entreprises et des particuliers assurés, un processus qui se poursuivra dans les jours à venir pour inclure tous les participants concernés », lit-on dans le communiqué. Etant l'un des avantages de l'assurance Takaful conforme à la Charia islamique, l'excédent d'assurance est défini comme la différence entre les cotisations collectées auprès des assurés pendant une année et les indemnités versées pour les sinistres et dommages subis par ces derniers. «El Djazair Takaful» est l'une des deux compagnies spécialisées dans l'assurance Takaful en Algérie, avec «El Djazair El Moutahida Family Takaful», toutes deux créées en 2022, suite à la promulgation de textes juridiques encadrant cette activité en 2021.

«El Djazair Takaful» est spécialisée dans l'assurance générale, tandis qu'«El Djazair El Moutahida Family Takaful» est principalement active dans le domaine de l'assurance Takaful Family.

SAFEX

Ouverture à Alger du 6^e SIFFP avec la participation de plus de 80 exposants

La 6^e édition du Salon international des façades, fenêtres et portes (SIFFP) s'est ouverte, dimanche au Palais des expositions «SAFEX» (Pins Maritimes, Alger), avec la participation de plus de 80 exposants dont 20 étrangers.

Cet évènement économique qui s'étend jusqu'au 25 septembre, réunit des opérateurs locaux et étrangers de pays européens, africains et asiatiques, dont la Tunisie, la Turquie, la Chine, l'Allemagne et l'Italie, activant dans le domaine des matières premières, de la boiserie, de la menuiserie, des équipements, des outils et des machines, de l'automatisme et des technologies.

Cette manifestation vise à promouvoir les activités liées aux portes, fenêtres et façades en mur-rideau, et à drainer les technologies internationales modernes dans les domaines économique et de l'automatisme, a indiqué à l'APS Othmane Benaldi, chargé de Marketing à l'entreprise «FFP Events» organisatrice du Salon. En plus d'être une occasion pour promouvoir l'investissement et la création d'emplois dans ce domaine, ce Salon est aussi une plateforme où sont exposés les techniques et matériels modernes utilisés. Plusieurs workshops sur le bon montage des portes et des fenêtres seront organisés, selon les organisateurs.

R.N.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de BATNA
Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P), BATNA 05000
Tél : 033.27.31.34/35 - Fax : 033.27.31.33



DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°01
A L'Entreprise : NOUIS AMMAR dont le siège social est RUE COLONEL AMIROUCHE BARIKA
Détenrice du Marché N°77/2024 En Date du 04/04/2024
Ayant pour objet : Réalisation des 40/100/300 logements publics locatifs à BARIKA
(Programme inscrit en 2023) Lot : Tout Corps D'Etat Avec VRD

- ❖ Conformément à l'arrêté du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 Mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de publication
- ❖ Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
- ❖ Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16septembre2015 portant réglementation des marchés et des délégations des services publics.
- ❖ Vu La loi 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
- ❖ Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N°049/2024 en date du 31/03/2024 approuvée par le service contractant en date du 04/04/2024 sous le numéro : 77/2024 concernant le projet de Réalisation de : 40/100/300 logements publics locatifs à BARIKA (Inscrit en 2023) Lot : Tout Corps D'Etat Avec VRD
- ❖ Pour un montant de : 120 990 000.00 DA conclu avec L'entreprise NOUIS AMMAR dont le siège social est RUE COLONEL AMIROUCHE BARIKA
- ❖ Vu l'ordre de service en date du 04/04/2024 sous le numéro 81/2024 portant démarrage des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise NOUIS AMMAR en date du 24/04/2024.
- ❖ Vu le délai de réalisation du marché qui est de : 08 Mois
- ❖ Vu la faible cadence dans les travaux conformément au PV de chantier établi par le bureau d'étude en présence du représentant du service contractant en date du 08/09/2024, qui stipule que le chantier est en manque de matériaux de construction, de matériels et de moyens humains nécessaires, et le travail de l'entreprise doit être en alternance (3x8) au niveau du projet .
- ❖ Vu les retards engendrés par rapport au planning.
- ❖ En application de l'article 08 du Marché N°77/2024 en date du 04/04/2024 qui stipule la résiliation du Marché
- ❖ Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- ❖ Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux NOUIS AMMAR dont le siège social est RUE COLONEL AMIROUCHE BARIKA est mise en demeure d'accélérer les travaux et de livrer le projet dans les plus brefs délais ; et ceci dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.
- ❖ Faute de quoi les mesures correctives prévu par la réglementation seront appliquées a l'encontre de votre entreprise.

Midi Libre n° 5105 - Lundi 23 septembre 2024 - Anep 2416 029 719

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TIPAZA
DAIRA : KOLEA
COMMUNE: KOLEA

(NIF) :096242359568208

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément du décret présidentiel n° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commune de kolea informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales du opérations suivante :

التغذية المدرسية- بلدية القليعة لسنة 2024
الحصة الثانية : تموين بالمواد غذائية عامة.

dans la presse nationale نيوز العاصمة et Midi Libre le 01/09/2024

Qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres techniques et financières le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Désignation	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA -TTC	Délai de réalisation	Note	Observation
الحصة الثانية: تموين بالمواد غذائية عامة.	AMEUR MOHAMED AMINE Vente Alimentation générale	Montant Minimale 12.884.300.00 DA Montant Maximale 25.356.750.00DA	22 HEURES	70 Points	Moins Disant

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services concernés au niveau de L'APC DE KOLEA (bureau des marchés) au plus tard **trois (03) jour** à compter du premier jour de publication de cet avis.

les soumissionnaires qui conteste ce choix peut adresser leurs recours à L'APC DE KOLEA dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse national.

Midi Libre n° 5105 - Lundi 23 septembre 2024 - Anep 2416 029 778

MIDI
MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 69/2024
NIF : 41102400009010

PROJET : REALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE DES 2000/7000 LLV POLE URBAIN SIDI SERHAN COMMUNE DE BOUINAN WILAYA DE BLIDA (CITÉS D'HABITATS INTÉGRÉES PROGRAMME 2024)

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Blida, Cité des frères ZEDRI Ben Boulaïd, Blida, Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Trois (03) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieure à 55 millions de dinars visé par les services des impôts.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie, cachetée et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie cachetée et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Trois (03) Ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être visées par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, PV de l'Huissier de justice ne dépasse pas une (01) année + factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie cachetée et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° Projet :

La durée de préparation des offres est fixée au 21ème jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H30 au plus tard à Midi 12H00.

Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date limite de dépôt des offres à 14H00.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 5105 - Lundi 23 septembre 2024 - Anep 2416 029 471

UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE TENANT COMPTE DES NOUVELLES MUTATIONS MONDIALES,
CONDITION DE LA RELANCE DE L'ALGÉRIE 2024-2030

Les cinq axes de redressement national 2024-2030

Dans le cadre de nos contributions nationales et internationales sur le bilan de l'économie algérienne 2000-2023, car il suffit pas de faire un bilan mais des propositions constructives pour le pays, cette présente contribution se propose de tracer les axes du redressement national 2024-2030.



MOHAMED SAÏD BEGHOUL, EXPERT EN ÉNERGIE :

« Le 7^e Sommet du GECF, une occasion pour replacer le gaz sur l'échiquier énergétique mondial »

UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE TENANT COMPTE DES NOUVELLES MUTATIONS MONDIALES, CONDITION DE LA RELANCE DE L'ALGÉRIE 2024-2030

Les cinq axes de redressement national 2024-2030

Dans le cadre de nos contributions nationales et internationales sur le bilan de l'économie algérienne 2000-2023, car il ne suffit pas de faire un bilan mais des propositions constructives pour le pays, cette présente contribution se propose de tracer les axes du redressement national 2024-2030.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Toute planification stratégique doit tenir compte à la fois les mutations mondiales, de la morphologie interne de la société, de son histoire, de sa situation présente et de son évolution car tout projet de société étant porté forcément par des forces politiques, sociales et économiques, les réformes étant fonction des rapports de force au niveau de la société et non au sein de laboratoires de bureaucrates devant être à l'écoute des aspirations profondes de la société de la société. C'est pourquoi, il faut insister sur l'effort d'une information de vérité, accessible à toute la population, pour montrer l'opérationnalité de l'action gouvernementale au profit des générations présentes et futures. Le défi 2023-2030 pour l'Algérie est la refondation de l'Etat passant renvoyant à un nouveau mode de gouvernance dont le fondement est la liberté au sens large pour une société participative et citoyenne, impliquant une réelle décentralisation autour de grands pôles régionaux.

Les responsables algériens s'adapteront-ils à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, par une nouvelle politique économique tenant compte des nouvelles filières mondiales axée sur la transition numérique et énergétique. L'on doit définir clairement les objectifs stratégiques et les actions opérationnelles datées auxquelles doit s'atteler le gouvernement afin d'établir un bilan des réalisations et des insuffisances de chaque département ministériel et de prévoir les objectifs à atteindre, fonction des moyens et des contraintes internes et externes qui s'articulent autour de cinq axes :

- **premièrement**, comment se pose le problème;

- **deuxièmement**, quelles sont les contraintes externes (engagements



internationaux de l'Algérie) ;

- **troisièmement**, quelles sont les contraintes sociales, financières et techniques internes ;

- **quatrièmement**, quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents et quelles sont les conséquences probables de ces choix ;

- **cinquièmement**, quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen et long terme) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe.

Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ? Comment faire ? L'on devra distinguer dans la hiérarchisation les projets capitalistiques dont le seuil de rentabilité, si le projet est lancé en 2023, ne sera rentable qu'à l'horizon 2028-2030 des projets hautement capitalistiques, donc au bout de cinq à sept années et pour les projets faiblement capitalistiques (PMI/PME)

au bout de 2-3 années. C'est dans ce cadre qu'il s'agit d'encourager les industries de l'avenir d'avenir : la santé, l'alimentation, l'écologie, l'hygiène, l'éducation, la recherche, l'innovation, la sécurité, le commerce, l'information, la culture ; et bien d'autres, ces segments étant capables d'augmenter leur productivité, et d'améliorer sans cesse leur capacité de satisfaire la demande sociale nouvelle, fonction de nouveaux comportements, devant éviter ces assainissements à répétition des entreprises publiques revenues à plus de 80% à la case départ, un véritable gouffre financier, où selon les données du premier ministre (source APS) 250 milliards de dollars ont été consacrés durant les trente dernières années à fin 2020, ne pouvant continuer sur cette voie suicidaire. La relance économique ne se décrète pas dans des bureaux ou des discours en contradiction avec la réalité interne et mondiale. Pour un développement durable, s'impose pour l'Algérie la concrétisation des réformes institutionnelles et économiques, nécessitant une mobilisation générale, un large front national tenant compte des différents sensibilités et un discours de vérité pour un sacrifice partagé.

Deuxièmement, la majorité des Algériens, doivent savoir que l'avenir de l'emploi et de leur pouvoir d'achat n'est plus dans la fonction publique, et que celui des entreprises n'est plus dans les subventions à répétition. L'essentiel de l'action est entre les mains des Algériens, qui devront vouloir le changement et partager une envie d'avenir, d'apprendre davan-

La nouvelle politique économique en Algérie doit s'articuler autour de trois axes directeurs :

Premièrement, la forte croissance peut revenir, mais cela suppose la conjugaison de différents facteurs : une population active dynamique, un savoir, le goût du risque et des innovations technologiques sans cesse actualisés, le combat contre toute forme de monopole néfaste, une concurrence efficace, un système financier rénové capable d'attirer du capital et une ouverture à l'étranger. Retarder les réformes ne peut que conduire à l'appauvrissement une perte de confiance en où l'Algérie n'aura plus les moyens de préparer ces réformes et vivra sous l'emprise de la peur, voyant partout des menaces où les autres voient des chances.

Troisièmement, l'Algérie doit rénover sa gouvernance et mettre en place une véritable économie de la connaissance, entre 2025/2030 /2035 l'intelligence artificielle risque de bouleverser la structure des emplois traditionnels qui risquent de disparaître à plus de 70%, d'où l'urgence une profonde réforme de l'éducation du primaire au supérieur en passant par la formation professionnelle. Il s'agira de développer le savoir de tous, de l'informatique au travail en équipe, de l'arabe, du français, du chinois à l'anglais, du primaire au supérieur, devant éviter l'erreur de privilégier uniquement la recherche appliquée, la recherche théorique étant le fondement de l'innovation. Il y a lieu d'éviter l'illusion monétaire, la monnaie étant avant tout un rapport social, traduisant le rapport

confiance Etat/citoyens, étant démontré que n'existe pas de corrélation entre les pays les plus riches et le niveau des réserves de change et que ce ne sont pas les pays qui ont une balance commerciale excédentaire qui connaissent un taux de croissance élevé. La richesse de toute nation provient de la bonne gouvernance, d'un afflux important de l'investissement national et étranger créateur de valeur ajoutée reposant sur le travail et l'intelligence et aucun pays ne s'est développé grâce aux mythes des matières premières. Après avoir épuisé ses stocks d'or, avec la découverte de Christophe Colomb, l'Espagne a périclité pendant plusieurs siècles. L'Algérie doit profiter des indicateurs financiers positifs pour transformer le capital argent richesses virtuelles en richesses réelles et le caractère social de l'Etat ne doit pas reposer uniquement sur la rente des hydrocarbures mais sur le travail et l'intelligence en conciliant l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale.

En conclusion, l'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétences, de loyauté et d'innovation sont instaurés comme passerelles de la réussite et de la promotion sociale. Ainsi, s'impose un Etat régulateur (non Etat gestionnaire) au moyen d'une planification stratégique fondée sur la moralisation de la société, la lutte contre la bureaucratie et la corruption qui accentuent le divorce Etat-citoyens constituant un frein à l'investissement national ou international créateur de valeur ajoutée.

Pour réussir les réformes, l'Algérie a besoin de nouvelles intermédiations politiques, sociales, culturelles et économiques, loin des aléas de la rente, afin d'éviter un affrontement direct forces de sécurité citoyens en cas de malaise social. Un regard critique et juste doit être posé sur la situation de l'Algérie, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2023, et de ce qu'il s'agit d'accomplir entre 2024/2030 au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance, la sécurité nationale et le développement économique et social du pays.

A. M.
Pr des universités, expert international docteur d'Etat Abderrahmane Mebtoul

GAZ NATUREL

Ressource incontournable dans la transition énergétique mondiale

Avec une part en constante progression en termes de consommation dans le monde, le gaz naturel est plébiscité à l'échelle mondiale comme étant une ressource au rôle clé dans la transition énergétique, affichant désormais une croissance plus rapide que celle du pétrole, pour atteindre 26% de la demande en énergie à l'horizon 2050. De par son impact limité sur l'environnement grâce notamment à ses faibles émissions de carbone comparativement aux autres énergies fossiles, le gaz naturel s'affirme comme la source d'hydrocarbures la plus propre et donc la moins polluante et a, de ce fait, un rôle vital à jouer dans le sillage de la transition énergétique mondiale vers les énergies vertes. Avec une part évaluée actuellement à un peu plus de 23% dans le mix énergétique mondial, (qui est la répartition des différentes énergies primaires dans la production d'énergie), le gaz naturel devrait se tailler une part en progression à pas moins de 26% en 2050, selon les données du Forum des pays exportateurs du gaz (GECF), dont le 7e Sommet se tiendra à Alger, du 29 février au 2 mars. En d'autres termes, le gaz naturel "a de beaux jours devant lui" et pour de longues décennies, s'accordent à dire experts, observateurs et organismes spécialisés en énergie. Cela est dû notamment aux avantages environnementaux et même économiques indéniables qu'offre le gaz naturel, le rendant un élément incontournable dans le développement économique.

Parmi les atouts du gaz naturel dans le processus de transition énergétique, sa contribution dans la réduction des émissions de carbone et de polluants dangereux responsables de la dégradation de la qualité de l'air, tels que les oxydes d'azote, les oxydes de soufre et les particules. De plus, le gaz émet 50% d'oxydes d'azote de moins que le charbon et 85% de moins que le pétrole. Avec ces avantages écologiques, le gaz naturel est l'un des outils mondiaux qui permettent de réduire les émissions de manière rapide, rentable et constante. Il constitue également une source d'énergie compétitive grâce à l'abondance et à la diversité des centres de production et des voies d'approvisionnement, par voies maritime et via gazoducs. Tous les principaux scénarios énergétiques qui prévoient sérieusement la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) établis par l'Onu soulignent le rôle essentiel du gaz naturel dans le mix énergétique mondial. Le GECF souligne aussi que cette ressource est le meilleur partenaire des énergies renouvelables (EnR) dans la transition vers des économies bas carbone, notamment dans la production d'électricité, moteur du développement des EnR.

Une demande mondiale en hausse de 25% depuis 2010

Et pour renforcer davantage la place du gaz naturel, comme option la plus réaliste dans la transition énergétique, l'industrie du gaz à l'international est en pleine phase de décarbonation, notamment par l'introduction de techniques nouvelles de captage de gaz, l'utilisation et la séquestration de CO2 et par l'hydrogène tiré du gaz naturel, en vue de rendre cette industrie plus verte tout au long de la chaîne de valeur d'approvisionnement (amont, activité intermédiaire et aval). Actuellement et de façon globale, les sources d'énergie fossile (pétrole, gaz et charbon) représentent selon des données récentes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), 70,4% du mix énergétique dans le monde et devrait diminuer à l'horizon 2045, à 69,2%. En volume, la demande sur le gaz naturel durant les deux prochaines décennies devrait croître graduellement de 1,1% en moyenne annuelle pour totaliser une hausse de 36% à 5.460 mds m3 à l'horizon 2050 contre 4.025 mds m3 en 2021, indique un rapport du GECF. Avec ces perspectives, le gaz naturel consolidera ses performances enregistrées ces dernières années, puisque la demande mondiale a progressé depuis 2010 de 25%, passant de 3.326 milliards de m3 en 2010 à 4.159 milliards de m3 en 2022, relève pour sa part l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Et contrairement au gaz naturel, qui présente l'avantage d'être la source d'hydrocarbures la plus propre parmi les autres énergies fossiles à fortes émissions de CO2, c'est le charbon qui devra connaître une forte baisse de sa part dans le mix énergétique mondial à l'horizon 2045, à 15,5% seulement contre 26,1% en 2022, notent les chiffres de l'Opep qui prévoit un léger recul de la part du pétrole, qui devrait passer de 31,2% à 29,5% sur la même période. Cela intervient dans le sillage de l'action internationale en vue de réduire l'impact des activités humaines et notamment du secteur de l'énergie sur le climat, à travers la limitation des émissions de gaz à effet de serre (GES) par des engagements internationaux, dans le cadre des Conférences des parties (COP) sur le climat.

R. E.

Hachichi s'entretient avec le ministre libyen du Pétrole

Hachichi s'entretient avec le ministre libyen du Pétrole lors de la Conférence mondiale sur l'énergie Gastech.

Le P.-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a rencontré une délégation libyenne de haut niveau, dirigée par le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Khalifa Abdel-Sadek. Cette rencontre s'est tenue lors de la Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston, selon un communiqué du groupe public.

Renforcement de la coopération pétrolière

Les discussions ont principalement porté sur la coopération dans le cadre du mémorandum d'entente signé entre Sonatrach et la Compagnie pétrolière nationale de la Libye (NOC). Un avenant à cet accord a été introduit en début d'année pour relancer les activités de Sonatrach en Libye, en conformité avec ses engagements contractuels. L'objectif est de développer les gisements pétroliers et gaziers découverts en partenariat.



Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération pour atteindre des objectifs stratégiques communs dans ce secteur vital.

Visite du siège de Honeywell à Houston

Parallèlement, Rachid Hachichi et sa délégation ont visité le siège de Honeywell, une entreprise spécialisée

dans les services pétroliers et les systèmes de surveillance et de contrôle dans l'industrie énergétique. Les représentants de Honeywell ont présenté des technologies avancées pour la détection des émissions de méthane, ainsi que des solutions numériques visant à améliorer l'efficacité des installations.

La délégation algérienne a également exploré le centre d'innovation de

Honeywell, où elle a découvert les derniers développements technologiques pour réduire l'empreinte carbone dans l'industrie énergétique.

Sonatrach se réunit avec plusieurs grandes compagnies à Houston

Sonatrach se réunit avec plusieurs grandes compagnies à Houston, lors de la Conférence internationale de l'énergie Gastech. Au 3e jour de la Conférence internationale de l'énergie Gastech à Houston, aux États-Unis, le P.-dg du groupe Sonatrach a mené des réunions de travail cruciales avec plusieurs grandes entreprises du secteur énergétique. Parmi les entreprises rencontrées figurent Linde Gas, une société allemande spécialisée dans la production d'hélium et de gaz industriels, ainsi que Solar Turbines, une entreprise américaine reconnue pour la fabrication de turbines.

Selon un communiqué du groupe, ces rencontres, qui se sont déroulées jeudi, ont été l'occasion d'échanges

fructueux sur les opportunités de collaboration dans le secteur de l'énergie.

Relance du protocole d'accord avec la société mauritanienne (SMH)

En marge de cet événement mondial, une réunion de haut niveau a été organisée avec Ismaïl Abdelfatah, directeur général de la société mauritanienne des hydrocarbures (SMH). Lors de cette rencontre, le P.-dg de Sonatrach a exprimé son désir de relancer le protocole d'accord signé en 2023.

La partie mauritanienne a également manifesté son intérêt pour bénéficier de l'expertise de Sonatrach en matière de formation et de coopération technique. Sonatrach a confirmé sa

volonté de reprendre ses activités en Mauritanie dans le domaine de l'énergie, avec une rencontre prévue prochainement entre les deux parties.

Sonatrach et ExxonMobil s'engagent pour un développement énergétique durable

Par ailleurs, le P.-dg de Sonatrach a rencontré une délégation de haut niveau dirigée par John Ardil, vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles opportunités chez ExxonMobil. Cette rencontre a permis de visiter le centre d'innovation opérationnelle, spécialisé dans la détection des gaz à effet de serre, ainsi que les laboratoires d'analyse des échantillons de forage.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Lancement d'une opération pilote dans six wilayas

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a lancé, depuis avant-hier, une opération pilote de recensement au niveau de six wilayas, en prévision du prochain recensement général de l'agriculture, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 3 mars prochain, concerne les communes d'In-Zghmir (Adrar), Aïn Naga (Biskra), Aïn El-bell (Djelfa), Oued Taria (Mascara), Dréan (El-Tarf) et Ahmar El-Aïn (Tipasa), a précisé le communiqué. Cette opération pilote a pour objectif d'évaluer le plan opérationnel élaboré par le comité technique sur le terrain, en vue de s'assurer de son efficacité et des moyens humains et techniques mobilisés à cet effet, avant sa généralisation lors du recensement général de l'agriculture, qui concernera toutes les régions du pays, a noté la même source.

SÉCURITÉ SOCIALE

Souilah Madani nouveau SG de la FNTSS

Souilah Madani a été plébiscité, samedi à Alger, nouveau secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale (FNTSS), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et ce, lors des travaux du 4e congrès de la Fédération.

Seul candidat, M. Madani a été plébiscité nouveau secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale par le comité exécutif national après l'élection de ses membres par les congressistes. M. Madani occupait le poste de responsable de la réglementation à la FNTSS lors du précédent mandat syndical. Il a également été secrétaire général de l'Union de wilaya de Tipasa.

ENTREPRENEURIAT

Atelier de formation au profit des femmes porteuses de projets

La Caravane nationale de la femme leader est arrivée samedi à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle Larbi-Bendahmane à Sig (Mascara), dans le cadre d'une tournée qui sillonnera plusieurs wilayas.

Cette caravane, organisée à l'initiative de la Fondation des jeunes leaders algériens, en coordination avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, sous le slogan « Femme leader pour le

développement local », a ciblé 80 femmes de la wilaya de Mascara, porteuses de projets économiques et d'idées innovantes, des adhérentes dans des associations et des femmes rurales. Le programme de cette étape d'une journée a compris l'organisation d'ateliers de formation axés sur les thèmes « compétences en leadership », « compétences en communication communautaire », « bases du marketing », « mode de création des

idées », « présentation des principes et objectifs du développement durable » et « intelligence financière », a indiqué, à l'APS, le superviseur général de la caravane, Nabila Bensalem. L'encadrement de ces sessions est supervisé par des enseignants de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, ainsi que de chercheurs et spécialistes dans les domaines de la gestion et du développement économique.

SÉTIF

Vers la valorisation des thermes romains de Hammam Guergour

Les responsables locaux du secteur de la culture travaillent d'arrache-pied à valoriser les thermes romains de Hammam Guergour (Sétif), une localité connue pour ses eaux thermales classées à l'international, afin d'en faire une attraction touristique renseignant sur la riche histoire de cette région située sur les hauteurs de la wilaya de Sétif.

Le directeur de wilaya de la culture et des arts, Hachemi Amer, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ce vestige archéologique remontant à l'époque romaine (entre les IV^e et V^e siècles de notre ère), est "l'une des reliques les plus importantes de la région de Hammam Guergour" et nécessitait, de ce fait, "une intervention urgente pour l'aménager et délimiter son périmètre". C'est ainsi, a ajouté ce responsable, que plusieurs opérations sont actuellement en cours, visant à "valoriser et à réhabiliter ces thermes qui ont connu d'importantes dégradations, en procédant, d'abord, à une opération de nettoyage du site sous la supervision de spécialistes en archéologie de la Direction de la culture".

Selon M. Amer, plusieurs rencontres ont été organisées avec les élus de la commune de Hammam Guergour et des associations activant dans le domaine du tourisme et de la préservation des sites archéologiques, qui ont conclu à la "nécessité d'organiser de vastes campagnes de nettoyage du site et d'enlèvement de tous les sédiments qui s'y trouvent, en plus de la mise en place d'une clôture pour éloigner toute intrusion malveillante".

Il a tenu à souligner, dans ce cadre, que toutes les actions envisagées impliqueront tous les acteurs du terrain, chercheurs, associations et étudiants du département d'histoire et d'archéologie de l'Université de Sétif. Des visites à caractère pédagogique pour la reconnaissance du site ont été organisées au profit d'enseignants-chercheurs de l'université Mohamed-Lamine-Debaghine, d'étudiants et d'acteurs du mouvement associatif versés dans le tourisme, le patrimoine et des vestiges anciens, dont la finalité étant de "faire connaître le site et le sauvegarder en raison de sa valeur historique et du caractère éminemment précieux des antiquités qu'il renferme, notamment des mosaïques reflétant le mode de vie qui caractérisait la région dans les temps anciens".



Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sétif a indiqué, à ce propos, que des travaux ont été entamés et se poursuivent sans discontinuer, en coordination avec l'association "Adsava" de la commune de Hammam Guergour, en vue de valoriser ce site archéologique et de minimiser les dégâts qui l'ont affecté et ce, en coordination avec de nombreux secteurs, tels que la Conservation des forêts qui s'emploie actuellement à couper les racines des arbres qui se sont développées sous terre et endommagé le sol sur lequel reposent ces thermes également affectés par les eaux thermales souterraines qui en ont "grignoté" plusieurs parties.

Il s'agit-là d'actions parfois très compliquées au regard du relief difficile et de la nature extrêmement accidentée de cette région montagneuse.

La Direction de la culture et des arts "s'emploie aussi, à l'heure actuelle, à l'élaboration d'une fiche technique de ces thermes romains, par un bureau d'études spécialisé, afin de finaliser un dossier en vue du classement de ce site, ce qui contribuera à le sauver", a ajouté M. Amer, soulignant "l'éminence du rôle des chercheurs, des étudiants et de toutes les associations pour atteindre cet objectif".

Préserver les sites archéologiques pour faire de la région une destination touristique

Le président de l'Association touristique "Adsava", de la commune de Hammam Guergour, Hicham Kherbache, insiste sur la nécessité de préserver le patrimoine culturel de la région et de l'exploiter rationnellement pour consolider la place de cette commune dans le cercle des destinations touristiques de la wilaya de Sétif.

Pour cet acteur associatif, l'atteinte de cet objectif passe par une "gouver-

nance éclairée et une gestion efficace" de ces sites et vestiges, en coordination avec tous les acteurs, y compris les autorités locales et les associations activant dans le domaine du tourisme et de la préservation du patrimoine culturel, ainsi que les chercheurs, les étudiants universitaires et les citoyens, considérant ces derniers comme le "pivot" de l'opération de sauvegarde. Selon le même intervenant, l'association "Adsava", depuis sa création en 2019, a organisé, en coordination avec l'association nationale "Tourath Djazaïrnia", présidée par Faïza Riache, directrice du Centre des arts et de la culture au "Bastion 23", et la commune de Hammam Guergour, 7 campagnes de nettoyage, de débroussaillage et d'aménagement de cet important vestige archéologique, qui se caractérise par sa proximité avec la source thermale.

Une source dont l'eau chaude (44° C) est classée, rappelle-t-on, au 3^e rang mondial par son taux de radioactivité (122 millimicrocuries/l) qui lui confère des qualités thérapeutiques reconnues pour toutes sortes d'affections cutanées, respiratoires, rhumatismales et autres.

L'association "Adsava" met un point d'honneur à poursuivre la sensibilisation des habitants de la région, en particulier ceux qui résident aux alentours des thermes, à l'importance historique, archéologique, touristique et économique, de ce vestige couvrant une superficie d'environ 600 m², au cœur de la ville de Hammam Guergour, souligne Hicham Kherbache qui assure que l'ambition de son association est d'engager les habitants de la cité dans le processus de protection et de préservation de ces thermes romains et d'en faire l'une des principales attractions touristiques de la région.

BLIDA

Relogement de 92 familles à Ben Khelil

92 familles occupant des habitations précaires à travers dix sites de bidonvilles de la commune de Ben Khelil, à l'est de Blida, ont été relogées, récemment, dans des logements de type public locatif (LPL) destinés à la résorption de l'habitat précaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération fait suite à une autre action de relogement similaire ayant profité, mardi passé, à 151 familles résidant dans des habitations précaires à la cité Deriouche de Bouârfa (ouest de Blida), et s'inscrit dans le cadre du vaste programme de relogement lancé à la fin de l'année dernière par la wilaya, est-il ajouté de même source. Les 92 familles vivaient dans des habitations précaires depuis une trentaine d'années et viennent de bénéficier d'appartements neufs dans les cités 74 logements d'Aïn Aïcha et 18 logements du Douar Mouloud, dans la commune de Ben Khelil. La même source a assuré la poursuite de ce programme « dans les prochains jours », en vue du relogement, avant le mois de Ramadhan, des familles résidant dans des bidonvilles dans les communes de Beni Tamou et Oued El Alleugue. « Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette opération », a-t-on affirmé, soulignant que les habitations précaires libérées seront démolies pour récupérer l'assiette foncière qui sera destinée à l'implantation de nouveaux projets de développement. Pour rappel, le vaste programme d'éradication de l'habitat précaire, lancé fin décembre dernier, vise le relogement de près de 3.000 familles à travers la wilaya de Blida.

M'SILA

Réouverture des marchés à bétail

Les marchés à bétail dans la wilaya de M'sila fermés depuis deux mois après l'apparition de plusieurs cas confirmés de fièvre aphteuse dans la commune de Khettouti Sed El Djir ont été rouverts, a-t-on appris jeudi du directeur local des services agricoles (DSA).

Dans une déclaration à l'APS, Amir Khentit a indiqué que « la réouverture des marchés hebdomadaires à bétail dans la wilaya vient à la suite de la stabilisation de la situation sanitaire animale avec, toutefois, la consolidation du contrôle vétérinaire au niveau de ces marchés et l'obligation de signaler tout cas suspecté de fièvre aphteuse ».

Le même responsable a assuré que parallèlement à la réouverture de ces marchés, il sera procédé au maintien d'une série de mesures préventives permettant de circonscrire d'éventuels foyers, dont le respect de la réglementation sanitaire et des règles d'hygiène dans les marchés, les exploitations agricoles et les étables en plus du contrôle continu des déplacements des bêtes soumis à l'obtention de certificats sanitaires de vaccination délivrés par les services vétérinaires. A rappeler qu'au cours du mois de décembre passé, des cas de fièvre aphteuse avaient été enregistrés dans une exploitation agricole de la localité de Diale, dans la commune de Khettouti Sed El Djir, suite à quoi, le wali de M'sila, Nedjemeddine Tiar, a promulgué un arrêté de fermeture des marchés à bétail de la wilaya.

Vieillessement, calvitie : Découverte d'un gène de jeunesse et de repousse !

Une étude de l'Université Northwestern, menée sur une communauté Amish en Indiana qui vit plus longtemps et en meilleure santé, permet d'identifier une mutation génétique exceptionnelle qui protège contre de multiples aspects du vieillissement chez l'homme.

Cette mutation permet en effet à 13% des porteurs de vivre jusqu'à 85 ans et plus, vs 75 ans en moyenne pour les non-porteurs. Des données présentées dans la revue Science Advances qui ouvrent la voie à un nouveau médicament anti-âge, déjà en cours d'essais cliniques testé chez l'homme ainsi qu'à un traitement topique contre

Une mutation anti-âge à de multiples égards

Ces Amish porteurs de la mutation vivent plus de 10% plus longtemps et possèdent des télomères plus longs de 10% (capuchons protecteurs à l'extrémité des chromosomes et marqueurs biologiques du vieillissement) : les personnes porteuses de la mutation vivent en moyenne 85 ans, significativement plus longtemps que l'espérance de vie moyenne dans la communauté. Mais ce n'est pas tout : cette mutation semble protéger les porteurs contre le diabète et l'hyperglycémie. Ainsi, les porteurs de la mutation



génétique présentent des niveaux d'insuline à jeun inférieurs de près de 30% et semblent totalement protégés contre le diabète. Enfin, l'âge vasculaire apparaît comme moindre, les vaisseaux sanguins des porteurs présentant plus de flexibilité : ainsi, les porteurs du gène muté ont un système cardiovasculaire apparaissant plus jeune et les plus âgés présentent une pression pulsée réduite, suggérant une plus grande flexibilité des artères. La perspective d'un médicament de longévité : à partir de ces données, les chercheurs de la Northwestern, avec des collègues de l'Université de Tohoku (Japon) ont travaillé au développement d'un médicament oral, le « TM5614 », qui inhibe l'action de PAI-1. Le médicament, développé égale-

ment en partenariat avec la Biotech japonaise Renascience a déjà été testé en essai de phase 1 au Japon et est maintenant en phase 2. Menés sur des souris, les tests indiquent que la durée de vie des souris traitées est...multipliée par 4. L'autorisation d'essais cliniques auprès de la FDA est prévue pour les 6 prochains mois. Au programme de ces essais, notamment les effets du candidat sur la sensibilité à l'insuline chez les personnes atteintes de diabète de type 2.

La découverte d'un autre bénéfice : la repousse des cheveux !

Lorsque les chercheurs testent sur des souris le candidat pour ses effets « longévité », ils constatent, par hasard

que des souris chauves reprennent du poil. L'idée est donc aussi de tester la molécule pour le traitement de la calvitie. Prenant en compte l'effet du médicament sur la croissance des « cheveux » chez les souris, Renascience a autorisé une autre biotech Eirion Therapeutics, Inc., à travailler sur le développement d'une formule topique qui sera testée pour le traitement de la calvitie masculine. TM5441 est l'un des seuls médicaments choisis par le National Institute on Aging (NIA/NIH) pour être testé dans le cadre de son programme Interventions Testing Program qui étudie les traitements susceptibles d'allonger la durée de vie et de retarder la maladie.

Source: Science Advances

Vieillessement : Le ralentir par l'épigénétique

Ralentir le vieillissement par l'exercice et la nutrition, la promesse est « facile » et l'on sait que l'adhésion à un mode de vie sain, dont une alimentation variée et équilibrée et la pratique de l'exercice, contribue à freiner le vieillissement biologique. Cependant, c'est une nouvelle approche, épigénétique, pour moduler le vieillissement par la nutrition et l'exercice, qui est documentée ici, dans la revue Aging-US par cette équipe de scientifiques de l'University of Algarve (Faro). L'équipe part des changements épigénétiques associés au vieillissement, avec l'objectif de les inverser par l'exercice et l'alimentation.

Aborder la promotion de la santé d'un point de vue épigénétique

En réponse aux facteurs environnementaux, se produisent chez chaque sujet, des changements épigénétiques qui impactent l'expression génique. De nombreuses études ont déjà tenté d'identifier ces modifications épigénétiques qui s'accumulent avec les expositions et le vieillissement. S'appuyant sur une revue de la littérature, les chercheurs tentent d'identifier comment exactement, le vieillissement affecte l'épigénétique, et comment la nutrition et

l'exercice physique peuvent avoir un impact positif sur ce processus de vieillissement, du point de vue épigénétique. L'équipe identifie en particulier, le rôle clé d'un composé, la chromatine : des études épigénétiques démontrent que le vieillissement est associé à une décondensation de la chromatine, qui conduit à une altération de la structure de l'hétérochromatine, qui favorise l'accumulation d'erreurs. Inverser ou retarder ces changements par la nutrition, la restriction calorique et l'activité physique soutenue ?

La revue de la littérature publiée sur le sujet révèle que :

- avec l'âge, les histones canoniques, des protéines localisées dans le noyau des cellules, impliquées dans plusieurs processus biologiques dont la transcription, la réplication et la réparation de l'ADN sont remplacées par des variantes d'histones impliquées dans le remodelage de la chromatine ;
- le vieillissement est également associé à une dérégulation de l'expression génique - généralement assurée par des ARN non codants - conduisant à la fois à la répression de gènes préalablement transcrits et à la transcription de gènes précédemment

réprimés ;

- ces modifications d'expression géniques associées à l'âge sont moins fréquentes chez les personnes ayant un mode de vie sain ;
 - une alimentation équilibrée, comme la restriction calorique ou l'exercice physique permet de réduire ces modifications épigénétiques liées à l'âge ;
 - précisément, une alimentation équilibrée, comme la restriction calorique ou l'exercice physique favorisent une chromatine plus étroitement condensée, à moins de modifications post-traductionnelles des histones ou modifications épigénétiques.
- Ces travaux qui ouvrent la perspective originale de l'étude de l'épigénétique pour lutter contre le vieillissement, marquent une étape vers une meilleure compréhension de ces modifications liées à l'âge et aux expositions de la vie, et désignent de premières cibles pour un vieillissement en meilleure santé. Enfin, l'analyse vient confirmer les avantages d'une alimentation équilibrée et de la pratique de l'exercice contre l'accumulation des marques épigénétiques caractéristiques de l'âge.

Source: Aging-US 20 April, 2023 DOI: 10.18632/aging.204668

GHAZA

L'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa sera hors service d'ici quelques jours

L'administration de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa à Deir Al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, a mis en garde contre le risque qu'il soit hors service dans moins de 10 jours en raison de l'épuisement des quantités d'huiles et des pièces de rechange pour ses générateurs électriques et l'interdiction de leur entrée par l'occupant sioniste, a rapporté, dimanche, l'agence de presse Wafa.

L'administration de l'hôpital a alerté dans un communiqué sur le danger de son arrêt et de sa mise hors service dans moins de 10 jours seulement, en raison de l'épuisement des quantités d'huiles et de pièces de rechange pour les générateurs électriques de l'hôpital et de l'interdiction de leur entrée.

« Cette mise en service préfigure la survenue d'une véritable catastrophe humanitaire dans ce gouvernorat central, qui est actuellement habité par plus d'un million de personnes », ajoute le communiqué. Dans ce contexte, l'administration de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa a averti la communauté internationale et tous les pays du



monde ainsi que toutes les institutions internationales des répercussions de la mise hors service de cet établissement hospitalier.

Elle a, en outre, expliqué qu'elle dépend depuis un an des générateurs électriques et que ses équipes médicales sont exposées à une énorme pression, sur fond de tentatives de l'occupant sioniste de détruire le système de santé et de mettre tous les hôpitaux hors service. Dans ce contexte, l'administration a lancé un appel de détresse urgent pour répondre aux besoins de l'hôpital en introduisant et en livrant de l'huile et des

pièces de rechange pour les générateurs électriques afin d'assurer leur fonctionnement continu et fournir des soins de santé et services médicaux à plus d'un million de personnes.

Elle a appelé l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Croix-Rouge et toutes les organisations internationales à venir constater les conditions dangereuses auxquelles est confronté l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa et à agir immédiatement et de toute urgence pour voir de près l'amère et difficile réalité sanitaire et y remédier le plus rapidement possible.

LIBAN

45 martyrs dans la frappe sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth

Au moins 45 personnes sont tombées en martyrs dans un raid de l'aviation sioniste mené vendredi sur la banlieue sud de la capitale libanaise, Beyrouth, selon un nouveau bilan annoncé dimanche par le ministère de la Santé libanais. Le bilan du raid ayant ciblé la zone d'Al-Jamous, dans la banlieue sud de Beyrouth, est passé à 45 martyrs, a précisé le ministère de la Santé,

soulignant que le déblaiement des débris du bâtiment détruit est toujours en cours. Un précédent bilan faisait état de 37 martyrs dont trois enfants et sept femmes. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du Sud notamment, ont fait plus de 700 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire contre Ghaza, selon les autorités

libanaises. Selon l'Onu, plus de 110.000 personnes ont été déplacées dans le sud du Liban par les agressions de l'armée sioniste.

Par ailleurs, des explosions provoquées par des cyberattaques sionistes ayant pris pour cible des appareils de communication au Liban, mardi et mercredi, ont fait 37 martyrs et plus de 3.000 blessés.

INONDATIONS AU TCHAD

503 morts et plus d'1,7 million de personnes affectées

Les pluies diluviennes au Tchad depuis le mois de juillet ont fait 503 morts et affecté plus de 1,7 million de personnes, selon un bilan du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) au Tchad. Selon ce nouveau bilan, 117 départements sur 125 sont touchés dans lesquels 212.111 maisons et 357.832 hectares de champs ont été détruits. Et 69.659 têtes de bétail ont été emportées. Ces pluies ont provoqué des inondations sévères qui ont touché l'ensemble des provinces du pays, entraîné des pertes en vie humaine

mais aussi des dégâts matériels et en cheptels considérables, avait annoncé Marcelin Kanabé Passalé, le ministre de l'Eau et de l'Energie à l'occasion d'un point presse samedi matin sans donner de chiffres précis. Le ministre de tutelle avait également annoncé la mise en place d'un comité de suivi des inondations, afin d'évaluer les risques liés à la pollution des sources d'approvisionnement en eau potable et à la montée des niveaux des fleuves. Il a été observé que les eaux du fleuve Logone et du fleuve Chari ont atteint une hauteur critique susceptibles de provoquer

des inondations fluviales évidentes dans les jours à venir, toujours selon le ministre. Enfin, Passalé recommande l'utilisation du chlore pour le traitement des eaux provenant de forages privés avant toute consommation dans les ménages pour éviter les contaminations.

L'Onu avait déjà alerté début septembre sur l'impact des pluies torrentielles et des inondations sévères dans la région, notamment au Tchad, en appelant à une action immédiate et à un financement suffisant pour faire face à la crise climatique.

SOUDAN

Le nombre de décès dus à l'épidémie de choléra s'élève à 370 depuis août

Le ministère soudanais de la Santé a annoncé que 7 nouveaux décès ont été enregistrés à la suite de l'épidémie de choléra, portant le bilan à 370 décès depuis août dernier. Le ministère soudanais de la Santé a rapporté, samedi dans un communiqué, que 348 nouvelles infections, dont 7 décès, ont été enregistrées dans 5 États : Khartoum (centre), Kassala et Gedaref (est), le Nil (nord) et Sennar (sud). Le communiqué explique que les infections ont atteint 12.201 cas, dont 370 décès, dans 9 des 18 États du pays depuis août. Le 12 août dernier, les autorités soudanaises ont déclaré le choléra épidémique dans le pays.

Les catastrophes naturelles et les épidémies cette année coïncident avec les souffrances persistantes dans ce pays en raison de la guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR).

Le conflit éclaté le 15 avril 2023 a fait des milliers de morts et plus de 10 millions de personnes déplacées et réfugiées

GOUVERNEMENT

BARNIER

Hollande plaide pour la censure

Le député de Corrèze et ancien président français François Hollande s'est de nouveau dit, dimanche, favorable à une censure du gouvernement de Michel Barnier, présenté samedi soir.

Il faut censurer et une motion de censure socialiste me paraît la bonne solution pour avoir un maximum de parlementaires qui s'y retrouvent, a-t-il indiqué dimanche sur *France Bleu Limousin*, à l'unisson du reste de la gauche qui réclame la censure de ce gouvernement qu'elle trouve trop à droite. Pour l'ancien président socialiste, la dissolution de l'Assemblée nationale par le président français Emmanuel Macron a conduit à la même chose que par le passé, mais avec une droite encore plus présente dans le gouvernement. Le nouveau gouvernement est un gouvernement fragile, où il n'y a pas de poids lourds, et qui tient sa survie au Rassemblement national, a-t-il énuméré.

Agences

LIGUE 1 MOBILIS

"L'application de la VAR se fera de manière graduelle"



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a exprimé sa satisfaction quant à l'introduction de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dans le Championnat de Ligue 1 dès l'entame de cette nouvelle saison 2024-2025.

"Le championnat d'Algérie de Ligue 1 vient de se doter de la technologie de la VAR pour la première fois. C'est un défi que nous avons relevé. L'application de cette technologie se fera de manière graduelle jusqu'à son application dans toutes les rencontres du Championnat", a déclaré Sadi au site officiel de la Confédération africaine de football (CAF).

La technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage a été officiellement introduite dans le Championnat de Ligue 1 Mobilis ce week-end, à l'occasion des matchs ES Sétif-MC El Bayadh (1-0) et Olympique Akbou-NC Magra (1-0), comptant pour la première journée de la nouvelle saison 2024-2025. M. Sadi a également souligné "l'aide précieuse" de la CAF dans la mise en œuvre de ce projet, notamment à travers la formation de 35 arbitres algériens à cette technologie.

"La Fédération algérienne de football s'efforce de se hisser au niveau des standards internationaux et de mettre en application les recommandations de la FIFA. Nous remercions également la CAF pour son soutien, notamment dans la formation de nos arbitres à l'utilisation de la VAR", a-t-il ajouté.

En février dernier, le président de la FAF avait annoncé le lancement de la VAR en Championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison 2024-2025. Quelques semaines plus tard, la FAF avait lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR, tout équipés. Pour rappel, la VAR a été utilisée à partir des quarts de finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, en demi-finales, et en finale, disputée le 5 juillet et remportée par le CR Belouizdad face au MC Alger (1-0).

Le MC Alger bat l'US Monastir

Le MC Alger bat l'US Monastir 2-0 et accède à la phase de poules.

Le Mouloudia d'Alger a réussi à obtenir sa qualification pour la phase de groupes de la CAF Champions League en s'imposant face à l'US Monastir, lors d'un match très disputé qui s'est tenu samedi soir au stade Chahid Ali-Ammar de Douéra.

Un match intense au stade Ali-« La Pointe » Amar

Ce match marque la première rencontre officielle dans ce stade flambant neuf, où le MC Alger et l'US Monastir ont livré une véritable bataille pour décrocher leur ticket. Soutenus par plus de 30.000 supporters, les Vert et Rouge ont multiplié les attaques, cherchant à ouvrir le score et à inverser le résultat des deux confrontations précédentes.

Les buts du MC Alger ont été marqués par Naidji à la 70e minute, suivi d'un but contre son camp de Moses à la 81e minute. Ce succès est d'autant plus significatif après la défaite du match



aller, où le MC Alger s'était incliné 1 à 0 à Tunis, à cause d'un but contre son camp de Ghezala.

Le CR Belouizdad également qualifié

Par ailleurs, l'autre représentant algérien en Ligue des champions

d'Afrique, le CR Belouizdad, a également validé son ticket pour la phase de poules. Il a éliminé l'AS Douanes du Burkina Faso avec un score cumulé de 1-1 (aller : 0-1, retour : 1-0, aux tirs au but : 4-3) lors d'un match disputé vendredi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

50.000 dollars US pour les clubs algériens

50.000 Dollars US pour les clubs algériens participant aux phases préliminaires de la Ligue des Champions CAF Total Energies et de la Coupe de la Confédération CAF Total Energies. Mesure historique de la Confédération africaine de football, celle-ci, soucieuse de la pérennité financière des clubs du continent, prend l'estimable mesure de faire, à partir de cette saison, une dotation aux clubs participant aux tours préliminaires de la Ligue des champions et la Coupe de la CAF. « Conformément à la politique du Dr. Patrice Motsepe d'améliorer les compétitions de clubs

et de fournir plus d'aide financière à ces derniers, les clubs participant aux phases préliminaires de la Ligue des Champions CAF Total Energies et de la Coupe de la Confédération CAF Total Energies recevront 50.000 USD chacun. (...) C'est la première fois que la CAF offre une dotation financière aux clubs à ce stade de la compétition. Auparavant, les clubs devaient atteindre les phases de groupes pour être éligibles au partage du prix global », indique l'instance dirigeante du ballon rond africain sur son site officiel. Les 4 clubs algériens engagés dans les compétitions organ-

isées par la CAF en profiteront du coup. Le CRB, le MCA (Ligue des champions), l'USMA et le CSC (Coupe de la CAF) verront leurs trésoreries respectives renflouer, en effet, par 50.000 dollars US, un peu plus de 660 millions de centimes en monnaie nationale. La CAF prévoit aussi d'autres primes, nettement plus conséquentes, pendant la phase de poules, les quarts de finale, les demi-finales et la finale. Les lauréats des deux épreuves empocheront 4 millions de dollars US (Ligue des champions) et 2 millions de dollars US (Coupe de la CAF).

L'Algérie ne participera pas à la 8^e édition du CHAN

L'Algérie ne participera pas à la 8e édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), qui se déroulera du 1er au 28 février 2025, conjointement au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Cette décision a été annoncée samedi soir par la Fédération algérienne de football (FAF).

Réorientation des efforts vers les jeunes catégories

Dans un communiqué publié sur son site officiel, la FAF a précisé que « le bureau fédéral a décidé de ne pas participer à cette compétition et de réorien-

ter ses efforts et ses ressources vers les jeunes catégories, tant masculines que féminines », suite à sa réunion ordinaire. Pour rappel, le président de la CAF, Patrice Motsepe, a confirmé, lundi dernier à Nairobi, que le CHAN se tiendra du 1er au 28 février 2025, après avoir été initialement prévu pour 2024. Cette édition constituera une répétition pour le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, à deux ans de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2027. Les éliminatoires du CHAN se dérouleront entre octobre et décembre 2024.



SHANG-CHI ET LA LÉGENDE DES DIX ANNEAUX



20h25

TMC

Shang-Chi est le fils du chef d'une puissante organisation criminelle. Le garçon a été élevé dès son plus jeune âge pour devenir un guerrier, mais il a décidé d'abandonner cette voie et de s'enfuir pour vivre une vie paisible. Mais tout change lorsqu'il est attaqué par un groupe d'assassins et qu'il est obligé de faire face à son passé. Toujours soucieux d'élargir leur univers cinématographique, les studios Marvel portent sur le grand écran les aventures d'un de leur héros qui a connu, aux États-Unis, une certaine gloire dans les années 1970. Le programme appliqué est immuable : humour action et rebondissements assurent le spectacle.

PARIS HAS FALLEN



20h09

CANAL+

Lors d'une soirée organisée à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, une bande de terroristes très bien organisés parviennent à prendre en otage les invités dont le ministre de la Défense française. Sur place au moment de l'attaque, Vincent Taleb officier de protection du ministre et Zara Taylor membre du MI6 tentent d'agir pour libérer les otages. Le chef du gang est un certain Jacob Perce, ancien capitaine de la Légion étrangère assoiffé de vengeance après avoir été abandonné aux mains des talibans.

FORTUNE DE FRANCE LA CONVERSION



20h10

2

Une bande de pillards assiège le château de Mespech. Isabelle de Siorac et Jean de Sauveterre parviennent à les repousser. Menaçant de les attaquer à nouveau à la nuit tombée, le chef des brigands demande 500 livres pour lever le siège. Isabelle accepte en échange du nom de la personne qui les a trahis. Il lui révèle le nom du baron de Fontenac. Revenu de la guerre couvert de gloire, Jean de Siorac, devenu baron de Mespech, en profite pour annoncer la conversion de la communauté au protestantisme, malgré l'opposition d'Isabelle, fidèle à sa foi catholique.

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND



20h10

3

En 1861, pendant la guerre de Sécession, loin des combats, Blondin s'associe à Tuco, un truand, pour s'enrichir grâce à une combine. Blondin livre en effet le bandit à la justice contre la prime promise, avant de le sauver, à chaque fois, de la pendaison. Bientôt, les deux hommes partent à la recherche d'un trésor, caché dans un cimetière. Mais un certain Sentenza entend bien s'emparer de cet argent. C'est toujours un plaisir de suivre les aventures immorales de ces trois personnages créés par Sergio Leone.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

BROCÉLIANDE



20h10

TF1

Le squelette de Laura est déterré dans la cour de la faculté et il ne fait aucun doute qu'elle a été tuée vingt ans auparavant. D'après le légiste, son crâne a été fracturé avec une pierre. Comment son sang a-t-il pu se retrouver sur les vêtements de Fanny la nuit de la disparition de Chloé ? La biologiste tente de trouver des réponses à la faculté mais elle est surprise dans ses recherches par la capitaine du SRPJ de Nantes Pauline Diawara. Patrick Kermabon annonce le décès de Laura à sa famille. Les gendarmes découvrent que la rénovation de la cour de la faculté a été achevée le lendemain du meurtre de Laura...

ZONE D'IMPACT LA MÉDITERRANÉE AU COEUR DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



20h05

5

Retour sur deux événements liés au dérèglement climatique dans le sud-est de la France entre 2020 et 2021, à travers les témoignages de ceux qui les ont vécus. En octobre 2020, la tempête Alex frappe la vallée de la Vésubie avec des pluies torrentielles destructrices. Dix mois plus tard, en août 2021, le massif des Maures subit un incendie de grande ampleur. C'est le dérèglement du courant jet, un flux d'air rapide en altitude, qui en est la cause. Avec la crise climatique, les régions méditerranéennes sont menacées par ces phénomènes de plus en plus fréquents.

TOP GUN



20h10

W9

Pete Maverick Mitchell, un jeune prodige du pilotage peu apprécié par sa hiérarchie, rejoint la très réputée école de l'aéronavale américaine, Top Gun, pour perfectionner ses techniques de combat aérien. Tous les étudiants concourent pour le titre de meilleur pilote. Images impressionnantes et scènes d'action spectaculaires font de ce divertissement un peu simpliste un pur moment de plaisir.

CRIMES A LILLE



20h05

Chérie 25

Le calvaire de Typhaine. En 2009 à Maubeuge, Anne-Sophie Faucheur signale la disparition de sa fille Typhaine, 5 ans. Elle finira par avouer, six mois plus tard, que sa fille est en réalité décédée. La jeune femme et son compagnon sont mis en examen pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner • Tuerie en discothèque. En juillet 2012, la façade du Théâtre, une boîte de nuit, est criblée d'une trentaine de balles • La victime idéale. Le 9 novembre 2011, Marie-Antoinette Calarese, 44 ans, est retrouvée sans vie à son domicile de Condé-sur-l'Escaut.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:03
Dohr	12:40
Asr	16:07
Maghreb	18:44
Icha	20:07

LIBAN

AU MOINS DEUX MARTYRS DANS DES RAIDS SIONISTES SUR LES VILLES DE KHIAM ET D'AL-MALIKIYAH

Des raids meurtriers ont visé dimanche les villes de Kham et d'Al-Malikiyah, au sud du Liban, faisant au moins deux martyrs, indiquent les autorités. « Un raid de l'ennemi (sioniste) sur la ville d'Al-Malikiyah a fait un martyr et trois blessés », a indiqué le ministère libanais de la Santé dans un communiqué.

Plus tôt dimanche, le ministère a affirmé qu'« un raid de l'ennemi (sioniste) sur la ville de Kham a entraîné la mort en martyre d'une personne ».

A son tour, l'agence de presse libanaise a rapporté que « Depuis les premières heures de l'aube, des avions de combats (sionistes) ont mené une agression aérienne massive. Plus de 60 frappes aériennes ont été enregistrées sur plus de 16 villes du sud du Liban ».

L'escalade sioniste au Liban s'est intensifiée depuis quelques jours, suite aux explosions provoquées par des cyberattaques sionistes ayant pris pour cible des appareils de communication, mardi et mercredi derniers, et qui ont fait 37 martyrs et plus de 3.000 blessés, en plus d'une frappe aérienne qui a visé vendredi la banlieue sud de Beyrouth, faisant 45 martyrs, dont des enfants et des femmes, selon les dernières statistiques annoncées dimanche par le ministère de la Santé.

Les raids sionistes sur les villes du



Liban, celles du sud notamment, ont fait plus de 700 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire contre Ghaza, selon les autorités

libanaises. Selon l'ONU, plus de 110.000 personnes ont été déplacées dans le sud du Liban par les agressions de l'armée sioniste.

CONSTANTINE

Ouverture du 3^e Salon national du livre avec la participation de 60 éditeurs

Le 3^e Salon national du livre de Constantine a ouvert ses portes, samedi après-midi, à la maison de la Culture Malek Haddad avec la participation de soixante (60) éditeurs. Cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant la promotion du livre et de la lecture à travers la programmation d'une série de rencontres autour du livre et autres expositions littéraires, ont indiqué les organisateurs. Dans un message de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji à l'ouverture de cette manifestation lue par son représentant, Tidjani Tama, directeur du livre et de la lecture publique, l'accent a été mis sur l'importance de « promouvoir l'industrie du livre depuis l'édition jusqu'à le lecteur en passant par la distribution et l'innovation ». La ministre qui a souligné dans son message la détermination de l'Etat à « recouvrir la place du livre et de la lecture », a rappelé les efforts déployés dans ce sens en matière d'accompagnement des éditeurs et écrivains, l'organisation de grandes opérations de distribution de livre et du Forum du livre, entre autres. Mettant l'accent sur le statut de Constantine considérée comme la « locomotive de la connaissance et des sciences en Algérie », Mme Mouloudji a considéré que le livre constitue « la vitrine de la scène nationale » d'où l'importance a-t-elle ajouté d'accorder tout l'intérêt à cette valeur sûre indispensable pour le développement et l'épanouissement des peuples. Placée sous le slogan « Constantine, portail de la civilisation », la manifestation devant se poursuivre jusqu'au 28 septembre courant est marquée par l'exposition de plus de 16.000 titres et l'organisation d'une quarantaine d'activités (séminaires, pièces théâtrales, ateliers de formation, conférences, et des séances de vente de livres dédicaces par des intellectuels de renom des quatre coins du pays), a fait savoir le responsable de la communication du Salon, Hicham Mahieddine. Un espace d'animation dédié aux enfants et aux élèves figure également au programme de cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre du calendrier des rencontres autour du livre, approuvé par le ministère de la Culture et des Arts pour l'année 2024, a ajouté le même responsable. L'ouverture de la manifestation a été marquée par la présentation d'une pièce théâtrale autour des plumes de la ville de Constantine.

NIGER

Le bilan des inondations s'alourdit à 322 morts

Le bilan des pluies torrentielles qui s'abattent sur nombre de régions au Niger depuis le début du mois de juin, s'est alourdi à 322 morts, ont fait savoir dimanche les autorités locales.

« Nous avons perdu des vies humaines. Nous avons enregistré jusqu'à vendredi, 20 septembre, 322 morts à l'échelle nationale », a indiqué le ministre des Transports et vice-président du Comité interministériel de gestion des inondations, Salissou Mahaman Salissou, dans une déclaration à la télévision publique. « Outre les morts, nous déplorons également des centaines de blessés et des milliers d'autres personnes sinistrées », a ajouté le ministre, notant qu'« un million cent soixante-quatorze mille (1.174.000) personnes affectées ont désormais besoin d'aide ».

Depuis le début du mois de juin, le Niger enregistre des pluies torrentielles dans huit régions du pays, occasionnant, en sus des victimes, des dégâts matériels incommensurables.

INTEMPÉRIES

TROIS MORTS ET 12 PERSONNES SAUVÉES DANS LE SUD-OUEST DU PAYS EN 24 HEURES

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 12 autres ont été sauvées suite aux intempéries qui ont touché plusieurs wilayas dans le Sud-Ouest du pays durant ces dernières 24 heures, indique ce dimanche un bilan de la Protection civile.

Il s'agit des wilayas de Tissemsilt, Bechar, Tiaret, Djelfa, Tindouf, Saida, Ouled Djellal et Laghouat.

Dans la wilaya de Djelfa, la Protection civile a déploré le décès d'une femme âgée de 38 ans, une fillette âgée de 7 ans et un bébé de 18 mois. Les victimes étaient à bord d'une camionnette emportée par les eaux de l'oued de la commune d'Amoura.

Toutefois, l'intervention des éléments de la Protection civile a permis le sauvetage de deux hommes qui étaient à bord de la même camionnette.

A Tiaret, les éléments de la Protection civile ont procédé au dégagement de 3 victimes qui étaient à bord d'un camion et une motocyclette suite à la montée des

eaux d'«Oued Ras El Aïn», commune de Kermes et ont pu également dégager un véhicule avec à son bord 4 passagers cernés par les eaux de Oued Souslem, commune de Nador.

A Ouled Djellal, la Protection civile a réussi le sauvetage de 3 personnes cernées par les eaux de Oued Djeddi, commune de Sidi Khaled. Et dans la wilaya de Saida la Protection civile a pu dégager un troupeau de cheptel d'une écurie au douar «Matinia» suite à la montée des eaux.

Pour venir à bout de cette situation, «la Protection civile a mobilisé un important dispositif dont des équipes spécialisées dans la recherche en milieu aquatique, des équipes cynotechniques ainsi que l'appui des équipes de sauvetage en milieu périlleux. Au total 210 éléments avec leur équipements ont pris part à cette opération très complexe en raison des conditions météorologiques défavorables», souligne le communiqué.